

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION A L'INSA TOULOUSE

Effectuer sa 5^e année
en alternance

Édition 2023-2024

+ + + + +

+ + + + +

+ + + +

+ + +

+ +

+

+ + + +

+ + + +

+ + + +

+ + + +

UN CONTRAT DE PRO, C'EST QUOI ?

C'est un contrat à durée déterminée (CDD) rémunéré de 12 mois qui vous « transforme » en salarié-e en formation.

Toutes les spécialités d'ingénieur sont concernées
Tous les parcours de dernière année (PTP, Master...)
Tous les élève-ingénieur-e-s de 5ème année

VOTRE PREMIÈRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Avantages pour l'élève-ingénieur-e :

- Votre premier CDD en relation avec votre formation d'ingénieur
- Construction de votre projet professionnel
- Un salaire mensuel sur toute la durée du CDD (minimum 80% du SMIC pour étudiants âgés de 21 à 25 ans)
- Les frais d'inscription GRATUITS pour votre dernière année INSA de Toulouse.
- Les droits d'un salarié (mutuelle d'entreprise, congés ...)
- Accompagnement par un tuteur INSA et un tuteur en entreprise

Vous devenez un salarié avec des obligations professionnelles et devez en contrepartie :

- Adhérer à une mutuelle
- Attester votre présence lors des cours à l'INSA (signature des feuilles d'émargement)

QUELS EMPLOYEURS PEUVENT CONCLURE UN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION ?

Tout employeur assujetti au financement de la formation professionnelle peut conclure un contrat de professionnalisation. L'État, les collectivités territoriales et les EPA ne sont pas concernés.



LES PROCÉDURES POUR SIGNER UN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION :

Vous avez trois documents à remplir et signer :

La convention

- Remplir et envoyer au Service Formation Continue la matrice d'informations sur vous et sur l'entreprise, à télécharger sur notre site : forpro.insa-toulouse.fr/fr/alternance/vous-etes-en-4emeannee-insa/vous-etes-retenu-e-que-faire.html
- La convention vous sera communiquée en réception de la matrice complétée.
- Signée par : INSA Formation continue, Midisup, l'entreprise, vous

La fiche missions

- Remplie par vous sur : <https://conventiondestage.insa-toulouse.fr/>
- Validée (administrativement) par le Service Formation Continue
- Validée (pédagogiquement) par votre Département INSA
- Signée par : vous, votre Département INSA et votre tuteur professionnel

Le CERFA n° 12434 03

- Les documents nécessaires à la contractualisation (à fournir à l'entreprise) sont accessibles en cliquant sur la vignette de votre spécialité sur notre site
- Signée par : vous et l'entreprise

Une étape supplémentaire pour les étudiants étrangers :

- Faire un « demande d'autorisation de travail » auprès de la Direccte, plus d'informations sur notre site : forpro.insa-toulouse.fr/fr/alternance/vous-etes-en-4eme-annee-insa/vous-etes-retenu-e-quefaire.html

PLANNING DE VOTRE 5ÈME ANNÉE EN ALTERNANCE

Calendrier provisoire

septembre 2023				octobre				novembre				décembre				janvier 2024				février							
s36	s37	s38	s39	s40	s41	s42	s43	s44	s45	s46	s47	S48	s49	s50	s51	s52	s1	s2	s3	s4	s5	s6	s7	s8	s9		
Possible démarrage du CDD				INSA				Entreprise				INSA				Entreprise				INSA				Entreprise			

mars			avril				mai				juin				juillet				août				septembre 2024					
s10	s11	s12	s13	s14	s15	s16	s17	s18	s19	s20	s21	s22	s23	s24	s25	s26	s27	s28	s29	s30	s31	s32	s33	s34	s35	s36	s37	s38
Entreprise			INSA				Entreprise				Entreprise				Entreprise				Entreprise				Entreprise					

TÉMOIGNAGES

« Un vrai premier pas dans le monde de l'entreprise où on se sent impliqué pour mieux préparer sa future vie professionnelle »

« Très bonne expérience en entreprise, intégration plus forte en entreprise que lors d'un stage »

« Très bonne expérience pour préparer la vie professionnelle »

« Le contrat de professionnalisation est une opportunité que notre école et des entreprises nous offrent, il faut la saisir ! »

« Aucun regret, sujet complexe et complet, réelle intégration en entreprise et travail réel »

« Expérience à recommander sans hésiter »

COMMENT ET OÙ TROUVER LES OFFRES DE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- En engageant une démarche personnelle (comme une recherche d'emploi)
- En prolongeant votre stage de 4^e année
- En contactant les entreprises (site internet, candidatures spontanées)
- En utilisant les contacts « Relations Entreprises » de votre département
- En consultant JobTeaser, le Career Center de l'INSA Toulouse : insa-toulouse.jobteaser.com/fr



NOUS CONTACTER :

Service Formation Continue, INSA Toulouse

<http://forpro.insa-toulouse.fr/fr/alternance.html>

05 67 04 88 66

fcd@insa-toulouse.fr

Midisup

<https://midisup.com/>

05 31 61 83 75

benedicte.danabe@midisup.com



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE